



Arras, le 1<sup>er</sup> juillet 2025

Monsieur Claude BACHELET  
Président du PETR Ternois 7 Vallées

400 rue de Maisnil  
Parc des Moulins  
62130 Herlin-le-Sec

Objet : Avis PPA sur l'arrêt de projet du SCoT Ternois 7 Vallées

Monsieur le Président,

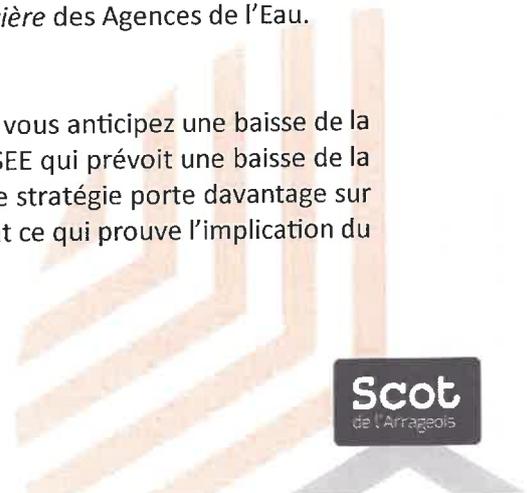
Par courrier en date du 25 avril 2025, reçu au Scota le 06 mai 2025, vous nous avez informé de l'arrêt du projet de votre SCoT, pour avis, et nous vous en remercions.

L'axe portant sur l'attractivité et le développement met en valeur un certain nombre de thématiques qui nous semblent pertinentes au regard des similitudes entre le Ternois-7 Vallées et les territoires ruraux de l'Arrageois comme le développement endogène, le soutien au commerce de proximité et à l'artisanat ainsi que la valorisation du patrimoine et de l'agriculture. Le Ternois-7 Vallées, comme l'Arrageois, est sur la route de l'agro-alimentaire et fourni des ressources et des emplois clés, dans les Hauts-de-France, qu'il faut continuer de mettre en avant.

Sur le volet durabilité et résilience traitant notamment de la question de la réduction de la consommation foncière, vous avez fait le choix de la mutualisation de l'enveloppe foncière qui vous est attribuée à l'échelle du SCoT montrant ainsi votre sens de l'aménagement, du dialogue interne et de la planification notamment au service du développement économique.

La préservation des milieux aquatiques et notamment celle des réseaux hydrographiques de la Canche et de l'Authie, qui s'écoulent également sur le territoire des Campagnes de l'Artois, sont un enjeu majeur. Ces cours d'eau composent des réservoirs de biodiversité dont nous partageons la responsabilité de leur état, jugé bon ou moyen selon le site *Qualité Rivière* des Agences de l'Eau.

Concernant l'axe portant sur l'équilibre et la complémentarité vous anticipez une baisse de la population de 1% d'ici 2040 en cohérence avec les indicateurs de l'INSEE qui prévoit une baisse de la population au niveau départemental et régional. Par conséquent votre stratégie porte davantage sur la réhabilitation et la réduction de la vacance plutôt que sur l'étalement ce qui prouve l'implication du territoire dans la sobriété foncière.



Enfin s'agissant du volet identité et proximité, les enjeux sont là encore bien définis. De manière globale sur la coopération territoriale, nos deux territoires sont plus que des ensembles limitrophes. Par exemple, le Ternois fait partie selon certains découpages statistiques (bassin de mobilité défini par la Région) de la même aire de rayonnement que le territoire du SCoT de l'Arrageois, et à ce titre, partage avec nous plusieurs enjeux de développement. De fait, les coopérations et influences en matière d'équipements de loisirs, de mobilité, de santé ou d'enseignement technique ou supérieur peuvent être relevées, tout en préservant l'identité de chaque territoire.

Le Scota émet un **avis favorable** sur le Schéma de Cohérence Territoire Ternois 7 Vallées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour la Présidente,  
Le Vice-Président à l'Urbanisme,  
M. Michel BLONDEL

A blue ink signature of Michel Blondel is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "SCOT" at the top, "SCOTA" in the center, and "DE L'ARRAGEOIS" at the bottom.